

Le patrimoine musical belge

Le soutien à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth

Laurence Godfraind

Chapelle Musicale Reine Elisabeth

T 0032 2 352 01 10

E info@cmre.be

W www.musicchapel.org



Le comte Bernard de Launoit, président de la Chapelle Musicale, tient à souligner d'emblée que « dans la mesure où nous sommes essentiellement financés par le secteur privé, le soutien d'un partenaire comme le Fonds InBev-Baillet Latour s'avère essentiel. Sans son aide, nous ne pourrions tout simplement pas développer nos activités ».

Concrètement, l'aide du Fonds se traduit d'une double manière. Une première convention, déjà renouvelée une fois, portait sur les bourses destinées à soutenir un certain nombre de jeunes musiciens résidant à la Chapelle. Le choix des bénéficiaires étant fait en accord avec le Fonds. Une deuxième convention, signée l'an dernier pour une durée de trois ans, porte aussi sur le soutien à une Chaire de professeur. Il s'agit donc ici, spécifiquement, d'une aide à un département.

Et enfin, une importante intervention du Fonds – qui s'étend sur une période de plusieurs années – est liée à la dernière phase de restructuration de la Chapelle : le projet « New Building ».

« Nous disposerons, précise Bernard de Launoit, d'un montant annuel, sur une durée de quatre ans, qui nous permettra de reconstruire notre parc de pianos. Une fois achevé, le nouveau bâtiment de la Chapelle comprendra une trentaine de cellules de tailles différentes, chacune équipée d'au moins un piano. C'est donc un total de plus de trente pianos qui se trouveront ainsi à la disposition des jeunes artistes. On ne pouvait rêver d'un meilleur enrichissement de notre outil de travail. »

Objet social

« Ceci correspond d'ailleurs exactement à l'objet social du Fonds InBev-Baillet Latour. La Chapelle Musicale est un véritable laboratoire de vie et de créativité musicale. Et de même qu'un laboratoire de chimie a besoin de financement pour acquérir un nouveau microscope, nous devons mettre à la disposition de nos artistes en résidence non seulement des locaux up to date, mais aussi les instruments sur lesquels ils s'exerceront chaque jour. »

Bernard de Launoit ajoute qu'on peut parler d'une collaboration très gratifiante, dans la mesure où elle repose sur un échange régulier. Les équipes de la Chapelle Musicale entretiennent un vrai dialogue avec les responsables du Fonds. Et de noter au passage que les deux institutions célèbrent cette année un anniversaire important : le 75^e pour la Chapelle et le 40^e pour le Fonds. Une collaboration qui augure bien de l'avenir.